



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le Sous-préfet de
Guingamp**

Affaire suivie par : Patrice Paulé
Chargé de mission
Tél : 02 21 27 31 75
patrice.paule@cotes-darmor.gouv.fr

Guingamp, le 20 juillet 2026

Monsieur le directeur,

Par courrier et par message électronique, plusieurs maires des communes riveraines de votre usine m'ont signalé des nuisances olfactives d'une intensité exceptionnelle ainsi que des difficultés à obtenir des réponses de vos services. A ce propos, ces élus m'ont précisé que le numéro vert mis en place était saturé.

S'il est entendu que les épisodes caniculaires récents ont engendré une sur-mortalité dans les élevages, ainsi qu'une dégradation plus rapide des matières prises en charge, il n'en demeure pas moins que j'avais appelé votre attention sur la nécessité de mettre en place au niveau de l'entreprise, une communication plus adaptée, en direction des mairies et des riverains, lors de la dernière commission de suivi de site.

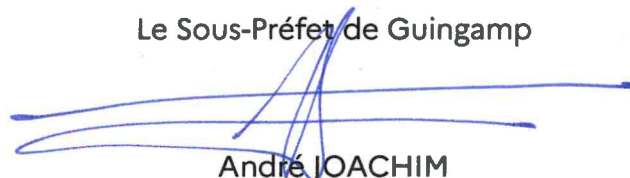
Aussi, en votre qualité de représentant du collège des exploitants de la CSS SECANIM, je vous invite à initier une communication plus pro-active, permettant notamment de libérer les mairies de la gestion de ces réclamations. Par ailleurs, je vous saurais gré de rétablir le fonctionnement du numéro vert pour qu'il ne soit plus saturé et de permettre ainsi aux riverains d'y déposer des messages auxquels vous pourrez ensuite répondre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement.

Pour le préfet et par délégation,

Le Sous-Préfet de Guingamp



André JOACHIM

M. Florent MALLEGOL
Directeur de l'usine SECANIM SAS de Plouvara

Copie aux membres de la CSS SECANIM SAS de Plouvara